

Center Parcs : le Ceser casse l'ambiance

Publié le 11/03/2015

Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) s'est réuni hier à Bordeaux. Au programme de l'assemblée socioprofessionnelle : donner son avis (consultatif) sur le protocole d'accord signé entre le groupe Pierre & Vacances, le conseil régional et le Conseil général de Lot-et-Garonne, sur la création d'un Center Parcs sur Pindères et Beauziac

Le site touristique (qui pourrait ouvrir ses portes en 2018) est perçu – et a été présenté – comme une véritable aubaine pour le département. Sauf qu'hier, le Ceser a émis un avis plus que réservé sur ce protocole d'accord, pointant des imprécisions (sur l'impact en termes d'emplois générés) voire des incohérences en termes de stratégies touristiques ou d'utilisation des fonds publics. Pas de quoi envoyer le projet à la poubelle, mais cet avis discordant fait quand même désordre...

Premier élément sur la sellette : un «décalage» entre ce projet et «les orientations stratégiques régionales en matière de tourisme ». Le Ceser considère que l'offre de Center Parcs se limite à des forfaits séjours destinés aux familles, confinant sur chaque site les hébergements et les activités de loisirs. «Aucune plus-value à l'offre touristique régionale» qui s'est, elle, davantage axée sur les filières du patrimoine d'Aquitaine (le vin, le thermalisme, etc.). Et de pointer une mobilisation des fonds publics au profit de la promotion de l'opérateur. Un premier coup de canif au contrat gagnant-gagnant ?

Et l'emploi ?

Sur la participation des collectivités (achat de terrains par le conseil général, réalisation d'infrastructures routières et de réseaux , etc.), «il convient de s'étonner de la nécessité d'une telle mobilisation de fonds publics pour assurer le financement d'un projet privé à vocation purement commercial ». Et le Ceser d'enfoncer le clou : «L'intérêt public d'une telle opération mérite d'être sérieusement questionné, notamment face aux contraintes actuelles de gestion budgétaire des collectivités.»

L'assemblée professionnelle s'attaque ensuite aux deux sujets cruciaux qu'est l'impact sur l'emploi et sur l'environnement.

Primo, on rappelle que le groupe Pierre & Vacances table sur la création de 250 à 500 emplois durant les travaux, et 300 pour exploiter le Center Parcs. Une perspective inédite par les temps qui courent. «Néanmoins, indique-t-on au Ceser, il faut être conscient que la majorité des emplois concernés sont à petits salaires (Smic horaire) et à horaires faibles,

notamment parmi les personnels de nettoyage (40 % de l'effectif). Tout comme on ne peut ignorer le turn-over relativement important des employés sur certains sites.»

Le sujet qui fâche

Au bout du compte, chaque emploi pourrait peser quelque 130 000 € d'aides publiques : «Le même niveau d'investissement consenti sur ce territoire au profit des acteurs locaux pourrait certainement générer une autre dynamique de développement porteuse d'un nombre d'emplois plus conséquent...»

Secundo, l'environnement – un sujet qui fâche puisqu'il freine la création d'un Center Parcs dans l'Isère. Le Ceser pointe «des doutes» quant à l'impact sur l'écosystème local, sur la consommation d'eau, sur le bilan énergétique (chaleur tropicale, eaux de baignade à 29 °C). Bref, on agite le chiffon rouge (ou vert, c'est selon).

Enfin, les retombées économiques locales méritent d'être «mieux appréciées » et le débat public renforcé via «un processus démocratique de concertation et de dialogue adapté».

La structure présidée par Luc Paboeuf joue-t-elle la fine bouche face à ce projet exceptionnel, dont le Lot-et-Garonne a plus que jamais besoin ? Veut-il le laisser partir dans les Landes, commenteraient de mauvaises langues ? Dérouler le tapis rouge, favoriser l'investissement comme le font les collectivités territoriales, n'est-ce pas préfigurer l' accueil qui sera réservé demain aux touristes ?

Le Ceser a des doutes. Les élus, eux, n'en ont aucun : il faut Center Parcs en Lot-et-Garonne.

Pierre Camani fou de rage

Le président du conseil général Pierre Camani était hier «scandalisé» par ce «tract politique », à savoir le rapport émis par le Ceser sur le projet Center parcs.

«C'est un scandale, a-t-il déclaré, nous n'avons même pas été consultés ! Le Ceser est censé éclairer les élus sur leurs décisions ! Ce rapport, ce ne sont que des contre-vérités rédigées à tourde bras. Il fallait nous consulter avant d'écrire de telles bêtises. Soit ils ont agi par pure ignorance du dossier, soit par volonté politique. Ce qu'ils disent sur une soi-disant non-plus-value sur l'offre touristique régionale est tout simplement stupide. Ce qu'ils écrivent sur le soi-disant peu d'impact sur l'emploi local est horrible ! Nous allons avoir 80 % de CDI ! Des gens payés au Smic, et alors que fait-on face aux 30 % de jeunes au chômage dans cette région ? Le Ceser écrit que chaque emploi pèserait 110 000 € d'argent public ? Mais c'est faux, l'emploi ne coûtera rien car nous serons remboursés par les loyers... Ces gens sont incompetents ! Ils pointent le manque de concertation ? Mais il n'y en a jamais eu autant! Nous avons pris tout notre temps pour sélectionner le site. Nous en avons écarté eu égard notamment au captage des eaux potables. Pas d'impact sur l'économie locale ? Mais toutes les études démontrent que les touristes prennent leurs voitures et vont visiter le

département d'accueil. Sur les 600 000 nuitées à Center Parcs, nous pouvons en récupérer 50 % dans nos structures du Lot-et-Garonne. Ce projet est perçu positivement par la population. Je ne laisserai pas dévaloriser ce projet, face à des avis négatifs aussi peu fondés. Ah bravo le Ceser, il ne connaît même pas les élus...»

Sébastien Bouchereau